



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

—
SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

DCM 24/042

TECHNIQUES - Signature de l'avenant n°2 de la convention de la mise à disposition de parcelles aménagées à usage de jardins familiaux sises 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles entre la Commune et l'Association des Jardins Familiaux Ovillois « Tourne Sol » (A.J.F.O. « Tourne Sol »)

Le 02 avril 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 27 mars 2024).

—
République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} DUFOUR Florence par M. SEKKAI Hadji
- M^{me} GOUAR Saara par M. BORDES Joël
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} PRIVAT Christine par M. BERTRAND Romain
- M. CADIOU Patrick par M. LECLERC Grégory
- M. BOIVIN Claude par M^{me} BELALA Monika

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. FONTANA Alexandre, à 19h14 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} OROSCO Claire, à 19h19 (a pris part à tous les votes)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

ABSENCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle
- M^{me} MICHEL Fleur
- M^{me} COLLET Jennifer



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

VILLE DE
HOUILLES

—
DCM 23/042

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

—
Objet : Signature de l'avenant n°2 de la convention de mise à disposition de parcelles aménagées à usage de jardins familiaux sises 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles entre la Commune et l'Association des Jardins Familiaux Ovillois « Tourne Sol » (A.J.F.O. « Tourne Sol »)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment ses articles L. 471-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°11/390 du 17 novembre 2011 relative à l'approbation du projet d'aménagement des jardins familiaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°14/159 en date du 11 avril 2014 approuvant la convention de mise à disposition de parcelles aménagées à usage de jardins familiaux sises 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles entre la Commune et l'Association des Jardins Familiaux Ovillois « Tourne Sol » (A.J.F.O. « Tourne Sol »),

Vu la délibération du Conseil Municipal n°16/084 portant avenant n°1 à la convention de mise à disposition de parcelles aménagées à usage de jardins familiaux sises 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles entre la Commune et l'Association des Jardins Familiaux Ovillois (A.J.F.O.) « Tourne Sol »,

Vu la convention de mise à disposition de parcelles aménagées à usage de jardins familiaux sises 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles entre la Commune et l'Association des Jardins Familiaux Ovillois « Tourne Sol » (A.J.F.O. « Tourne Sol ») en date du 16 avril 2014,

Vu la déclaration n°W783004850 du 3 mars 2014 émise par les services de la Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye portant création de l'Association des Jardins familiaux Ovillois « Tourne Sol »,

Considérant que dans le cadre de sa politique sociale et environnementale, la Ville de Houilles a créé au 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles, 22 parcelles individuelles de jardins familiaux de 120 à 130m² chacune ainsi qu'une parcelle de 128m² réservée aux écoles et aux centres de loisirs de la Commune,

Considérant que la Commune a mis gracieusement à disposition de l'association « Tourne Sol », en 2014, une partie de ces parcelles, pour une durée de 10 ans,

Considérant que cette association a été créée afin de gérer et animer les jardins familiaux,

Considérant qu'au regard de l'échéance de fin prochaine de la convention, il convient de reconduire celle-ci jusqu'au 31 décembre 2024,

Considérant qu'en contrepartie de la mise à disposition de parcelles aménagées, l'A.J.F.O. « Tourne sol » devra assurer la gestion et l'animation du site et faire respecter le règlement intérieur aux jardiniers attributaires,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ,

Article 1^{er} : **APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 de la convention de mise à disposition de parcelles aménagées à usage de jardins familiaux sises 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles avec l'association « Tourne Sol », jusqu'au 31 décembre 2024 renouvelable par reconduction expresse et écrite trois (3) mois avant l'expiration.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 avec l'Association des Jardins Familiaux Ovillois « Tourne Sol ».

Article 3 : **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 10 avril 2024

Publication effectuée le : 10 avril 2024

Exécutoire ce jour : 10 avril 2024

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,



Julien CHAMBON